

mettra-t-on le projet à exécution?" Je tiens à signaler que ce projet d'irrigation est rentable, car au bout d'un certain nombre d'années il rapportera ce qu'il aura coûté. Ce travail s'impose. On en a bien besoin aujourd'hui dans la province de la Saskatchewan. Il est vrai qu'il coûtera environ 100 millions de dollars, selon les estimés du ministre, et c'est une jolie somme, mais elle est insignifiante à côté des sommes qu'on a dépensées en assistance-chômage dans cette région pendant la crise économique. Ce montant n'est assurément qu'une bagatelle comparé à ce qui a été affecté chaque jour à des fins de destruction pendant la guerre. Il est insignifiant comparé aux avantages que cette initiative vaudrait à la province et à la nation. Je crois donc que les gens de la Saskatchewan trouveront mauvais qu'aucune mention du projet d'irrigation de la Saskatchewan-Sud n'ait été faite dans le discours du trône. J'avoue que j'ai une idée préconçue, mais j'estime que c'est là une tragédie en même temps qu'un déshonneur pour notre pays. Je pourrais en dire beaucoup plus long, mais je ne veux pas importuner la Chambre. A mon avis, le discours du trône comporte plusieurs autres lacunes. J'ai été déçu de constater qu'il n'y était nullement question d'un programme général de protection de la santé, ni de l'abaissement des droits douaniers, non plus que de mesures propres à enrayer la hausse du coût de la vie, étant donné la récente dévalorisation du dollar. Nulle mention n'est faite de la réforme de l'autre Chambre. Un incident plutôt amusant est survenu l'autre jour lorsque, ayant besoin d'un sénateur conservateur pour les cérémonies de l'ouverture de la session, on n'a pu en trouver aucun. Je puis dire au premier ministre que je préférerais voir l'autre Chambre abolie, mais à défaut d'un tel acte le premier ministre poserait peut-être un geste qu'approuverait la population du pays s'il désignait quelques sénateurs parmi les membres de partis autres que le sien. Pour ma part, je verrais d'un bon œil la nomination de l'ancien chef de l'opposition, M. Bracken, et je proposerais volontiers d'autres titulaires au premier ministre, s'il le désire.

Le discours du trône aurait dû aussi mentionner une autre question. On n'a élaboré aucun programme de travaux précis pour parer au chômage, advenant une crise. Au cours de la dernière session, on a beaucoup parlé à ce sujet et, pour ce motif, je m'attendais à quelque mesure concrète durant la session actuelle.

Bref, je le répète, monsieur l'Orateur, le discours du trône est un panégyrique et non pas un programme. Il n'est pas de nature à donner confiance à la population que le

Gouvernement a mis au point une méthode ou un programme propre à remédier à une crise économique éventuelle.

M. Daniel McIvor (Fort-William): J'estime que c'est un grand honneur pour moi de continuer à représenter une circonscription aussi progressiste, aussi libérale et aussi éclairée que celle de Fort-William. Avant de l'oublier, je tiens à féliciter le chef du service de sûreté de la Chambre. L'autre soir, une dame distinguée a perdu un article qui avait pour elle beaucoup de valeur. J'ai eu le plaisir d'en informer le chef. Peu de temps après, l'article était remis à sa propriétaire et le chef n'a même pas voulu qu'on récompense son personnel. Ce fait atteste la compétence de vos employés, monsieur l'Orateur.

Étant réformateur de ma nature, j'estime qu'il y aurait lieu d'opérer certains changements à la Chambre. Le premier ministre (M. St-Laurent) est un homme très important. Il n'est pas à l'honneur de la Chambre qu'il ait eu à se chercher un logis à son arrivée à Ottawa. Nous avons une résidence pour notre gouverneur général. Nous en avons également pour chacun de nos lieutenants-gouverneurs, mais notre premier ministre doit se chercher un logis. Il est contraire à la dignité de la Chambre que le chef du Gouvernement ait à se préoccuper de son logement. Une habitation devrait être mise à sa disposition. La question, du reste, reviendra sur le tapis plus tard.

Une autre amélioration que j'aurais voulu voir réaliser, c'est l'installation de haut-parleurs pour aider ceux qui n'ont pas, comme moi, la chance d'occuper les premières banquettes et d'être bien placés pour entendre. Là-bas il est presque impossible d'entendre; il y aurait donc lieu d'installer des haut-parleurs le plus tôt possible et la rumeur veut que quelque chose soit en marche. Nous invitons le public à nos séances. Pourquoi ne saisirait-il pas ce qui se dit, et de même pourquoi n'entendrait-on pas de la tribune des journalistes? On devrait entendre toutes les délibérations et certes, monsieur l'Orateur, il y a très peu de paroles qui ne valent pas la peine d'être entendues à la Chambre.

J'ai un autre vœu à formuler. J'en ai constaté une fois de plus l'à-propos, à mon entrée à la Chambre aujourd'hui. Lorsque l'Orateur se lève pour la prière, cette dernière est limitée aux membres de la Chambre. Ni le public, ni les journalistes n'en sont témoins, ce qui n'est pas conforme aux enseignements de l'auteur de la prière qui a dit: "Vienne qui voudra". Et Dieu sait si nous en avons besoin. Le grand public y gagnerait beaucoup si nous ouvrons les portes dès l'ouverture de la séance chaque jour. La